

Veerle Solia

Van: Le CRISP <no-reply@crisp.be>
Verzonden: donderdag 26 september 2013 6:27
Aan: Veerle Solia
Onderwerp: Les arts numériques

Si ce message ne s'affiche pas correctement, [cliquez ici](#)



CRISP Centre de recherche et d'information socio-politiques

Nouveau Dossier
25 septembre 2013

Courrier hebdomadaire
40 numéros par an

ABONNEMENT

Les arts numériques

Dossier n° 81,
par L. Diouf, A. Vincent, A.-C. Worms, 84 p. | 7,50 €

> COMMANDER EN LIGNE 

Pour la Belgique, vous ne payez rien lors de la commande. Vous nous réglez par virement bancaire dans les 30 jours après la réception.



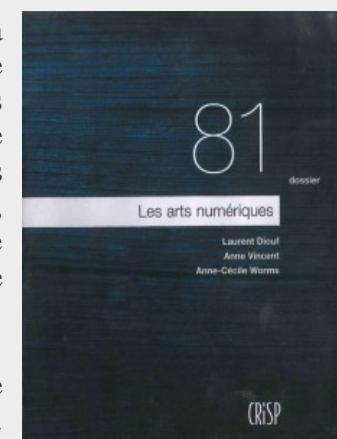
Version papier et électronique

[Commander en ligne](#)

Alors que la quinzaine numérique vient de débuter en Wallonie et à Bruxelles, le CRISP consacre un Dossier à cette discipline artistique émergente. Les arts numériques, qui trouvent leurs racines tant dans le mouvement dadaïste des années 1920 que dans les romans de science-fiction, sont interactifs, génératifs et immersifs. Ces nouvelles pratiques questionnent les notions traditionnelles d'œuvre, de public et d'artiste. Le médium utilisé favorise le caractère international des œuvres, dont la création est souvent le fruit d'une collaboration complexe, avec des scientifiques notamment.

Ce Dossier définit d'abord les arts numériques, en dresse une typologie, décrit leur évolution et analyse leurs canaux de diffusion. Les arts numériques combinent différentes formes artistiques (danse et arts de la scène, arts visuels, musique, jeux...) auxquelles ils confèrent une dimension immatérielle. Cette spécificité, dans un contexte où les acheteurs s'attachent encore à des formes matérielles, limite le marché et oriente la diffusion des arts numériques vers des festivals, des événements dépendant en grande partie d'un financement public, ou vers des ateliers alternatifs (medialabs, fablabs).

Les auteurs se penchent également sur la reconnaissance progressive des arts numériques ainsi que sur les mécanismes d'aide et sur les lieux de formation mis en place en Communauté française. Cette reconnaissance date du début des années 2000, avec la création d'une Commission consultative des arts numériques et une définition précise du secteur. Une prise de conscience apparaît également au niveau régional et européen, avec des espoirs de synergies entre arts et sciences pour les années à venir.



Pour télécharger notre dépliant 'Dernières parutions - Juin 2013' : [cliquez ICI](#)

Vous recevez cette newsletter car vous êtes inscrit(e) à la liste de diffusion du Crisp

--

Pour vous désabonner de cette liste, suivez [Se désabonner](#)

Pour mettre votre courriel à jour, suivez [ce lien](#)

Transférer ce message à quelqu'un, suivez [ce lien](#)

